

A USI ARIZ....., le 19 septembre 2023

Nom, prénom : MARY-DUBOIS Bourguet

Objet : enquête publique « Projet d'achèvement de la Voie de la Soule » / **Mon avis sur la disparition de terres agricoles et de zones naturelles**

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je tiens à vous faire part de mon opposition au « projet d'achèvement de la Voie de la Soule » soumis à enquête publique.

Je soulignerai ici plus particulièrement la disparition inacceptable de terres agricoles et de zones naturelles :

- Alors que les pouvoirs publics affichent un objectif de « zéro artificialisation nette » avec une consommation foncière réduite de moitié d'ici 2030, **le projet du CD64 ferait disparaître plus de six hectares de terres agricoles et de zones naturelles** pour un nouveau tronçon de route de 2 Km environ, avec ses voies supplémentaires de raccordement et l'emprise de ses quatre bassins de rétention d'eaux de ruissellement issues de la voie nouvelle.
- Les terres agricoles concernées sont parmi les meilleures terres de Basse-Soule, d'un point de vue agronomique, de pentes et d'accès, au milieu de la zone plane de la vallée du Saison. Ces terres perdraient donc leur vocation nourricière alors que les cultures de maïs, de luzerne ou de soja ou les prairies d'aujourd'hui concourent pleinement à une meilleure autonomie des fermes d'élevage de Soule. Plusieurs fermes verraient aussi l'accès à certaines de leurs parcelles nettement compliqué, la traversée des tracteurs de cette voie étant dangereuse, sans parler des troupeaux.

L'activité agricole relève de l'utilité publique et doit être protégée. Les agriculteurs sont les garants de notre autonomie alimentaire future !

Vous souhaitant bonne réception de mon avis,

Veillez agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de mes respectueuses salutations.

